



24 avril 2024

## Recherche avec WiSiER<sup>1</sup> : une vaste base de données pour les questions de politique sociale

### Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Potentiel d'analyse de WiSiER</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>Situation économique de la population en Suisse en 2015</b>	<b>2</b>
3.1	Situation économique des familles	3
3.2	Situation économique des personnes vivant seules	3
3.3	Situation économique des bénéficiaires du premier pilier	4
3.4	Prestations transitoires	4
<b>4</b>	<b>Enseignements tirés de WiSiER</b>	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>Bibliographie</b>	<b>6</b>

### 1 Introduction

En 2017, l'OFAS a pu conclure des accords avec onze cantons qui lui ont fourni leurs données fiscales pour la période de 2011 à 2015. Celles-ci contenaient des informations sur la fortune et le revenu des personnes en âge de travailler et de celles à l'âge de la retraite. Toutes ces données ont été harmonisées et appariées avec les données d'autres registres et enquêtes de l'Office fédéral de la statistique (OFS), de la Centrale de compensation (CdC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO)<sup>2</sup>, avec la collaboration de ces mêmes organismes. Les avoirs du 2<sup>e</sup> pilier et du pilier 3a n'ont pas pu être inclus dans les analyses, car ils ne sont pas soumis à l'impôt et ne peuvent ressortir de données provenant d'enquêtes ou de registres et susceptibles d'être harmonisées avec les données fiscales. La base de données WiSiER ne contient pas non plus les revenus perçus sous forme de bourse ni les réductions de primes dans l'assurance-maladie.

Malgré ces limites, le spectre couvert par les données contenues dans cette base était très large. En 2015, WiSiER comprenait des informations relatives à 2,7 millions de contribuables et à leurs enfants, soit 4,5 millions de personnes en tout (3,3 millions d'adultes et 1,2 million de mineurs), couvrant trois régions linguistiques et 53 % de la population résidente suisse. Cette base de données, enregistrée à l'OFS, a été supprimée fin 2023. Son utilisation et sa suppression étaient réglées dans les accords passés avec les cantons partenaires et dans des contrats spécifiques de protection des données et d'appariement conclus avec l'OFS.

L'OFAS a publié six projets de recherche dont le mandat se fondait sur WiSiER, ainsi que trois analyses ponctuelles et un rapport de synthèse sur ces recherches. En outre, WiSiER a été utilisé pour trois projets réalisés en interne par l'OFS et pour onze autres réalisés par d'autres institutions<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> [Situation économique des personnes en âge d'activité et à l'âge de la retraite \(WiSiER\)](#)

<sup>2</sup> La préparation et l'harmonisation des données sont documentées dans un rapport, cf. Wanner 2019.

<sup>3</sup> Braun-Dubler et al. 2021; Erhardt et al. 2023; Fluder et al. 2023; Häner 2022; Häner et al. 2021; Häner et al. 2022; Hobi 2023; Hümbelin et al. 2024; Hümbelin et al. 2023a; Hümbelin et al. 2023b; Hümbelin et al. 2022; Hümbelin et al. 2021a; Hümbelin et al. 2021b; Hümbelin et al. 2021c; Hümbelin 2019; Hümbelin et al. 2018; Meier 2023; Meuli et al. 2021; Müller et al. 2021; Peters 2022; Ecoplan 2021; Martínez. *Intergenerational Mobility in Switzerland: Evidence from large administrative Datasets*. Projet encore en cours en février 2024.



## 2 Potentiel d'analyse de WiSiER

Fondée sur des données fiscales abondantes plus fiables que les données d'enquête, WiSiER offrait un immense potentiel d'analyses approfondies sur les conditions de fortune et de revenus de la population. Deux questions figuraient au premier plan de la plupart des projets de l'OFAS dans le cadre du développement permanent de la sécurité sociale : il s'agissait, d'une part, de dresser un tableau à jour de la situation économique de différents groupes sociaux et, d'autre part, d'examiner si des mesures de politique sociale s'imposaient pour certains de ces groupes en raison de leur mauvaise condition économique. Pour y répondre, divers projets de recherche datant de dix ans et plus ont été actualisés et approfondis à l'aide de WiSiER, et de nouvelles bases ont été élaborées en vue de réformes dans les assurances sociales. Grâce aux informations qu'elle contient sur les structures familiales et la composition des ménages, WiSiER a également permis d'étudier la mobilité intergénérationnelle<sup>4</sup> et la situation des couples non mariés. Elle a en outre rendu possibles des recherches plus précises sur l'impact d'événements comme l'invalidité, le chômage, le divorce ou la naissance d'un enfant sur la situation économique, ainsi que l'analyse de l'efficacité du système de protection sociale pour d'autres groupes vulnérables tels que les familles monoparentales, les bénéficiaires de l'aide sociale ou les travailleurs âgés en fin de droits.

Les analyses ont principalement étudié la situation économique de la population à l'aide de valeurs-seuils par rapport à la valeur médiane<sup>5</sup>. Pour les revenus supérieurs ou égaux à 50 % mais inférieurs à 60 % de la valeur médiane, on parle de faibles ressources financières. Les revenus inférieurs à 50 % de la médiane sont qualifiés de très faibles ressources financières<sup>6</sup>. Ces deux catégories caractérisent toutes deux une situation financière précaire.

## 3 Situation économique de la population en Suisse en 2015

Le rapport de [Wanner et Gerber \(2022\)](#) offre l'aperçu le plus complet de la situation en matière de fortune et de revenus des personnes en âge de travailler et de celles à l'âge de la retraite. En 2015, 17 % des ménages suisses devaient vivre avec des ressources financières faibles à très faibles. Pour les personnes en âge de travailler, la proportion était de 15 % et, pour celles à l'âge de la retraite, de 22 %. Un peu plus de deux tiers des ménages (69,6 %) se trouvaient dans une situation intermédiaire, avec des revenus compris entre 60 % et 180 % de la médiane. Enfin, 13,6 % des ménages disposaient de ressources financières élevées.

D'après Wanner et Gerber (2022), les faibles ou très faibles ressources financières étaient principalement le fait de familles monoparentales et touchaient plus particulièrement les femmes, surtout lorsque leurs enfants étaient encore en bas âge. Les interruptions relativement longues de l'activité professionnelle après la naissance d'un enfant augmentaient aussi considérablement le risque de pauvreté. La formation, la situation professionnelle et le lieu d'origine jouaient un rôle important pour la situation économique : les ressources financières faibles à très faibles s'observaient plus souvent que la moyenne chez les personnes ayant un bas niveau de formation, dans certains groupes

---

<sup>4</sup> On parle de mobilité intergénérationnelle lorsqu'une personne a un niveau de formation plus élevé ou plus faible et une situation financière meilleure ou moins bonne que n'en ont ou avaient ses parents. En l'absence de mouvement vers le haut ou le bas de l'échelle sociale, autrement dit, si le statut socio-économique reste le même, on parle de reproduction sociale ; voir p. ex. [Mobilité sociale, OFS](#).

<sup>5</sup> La valeur médiane du revenu signifie que la moitié des personnes ou des ménages dispose d'un revenu plus élevé, et l'autre moitié, d'un revenu plus faible.

<sup>6</sup> Les principales valeurs-seuils usitées sont celles des 50 % et des 60 % de la valeur médiane, qui sont couramment utilisées au plan international pour mesurer la pauvreté relative et le risque de pauvreté. La valeur-seuil de 180 % de la médiane sert en outre à distinguer les revenus moyens (60 à 180 % de la médiane) des revenus élevés (supérieurs à 180 % de la médiane).

spécifiques d'indépendants, ainsi que parmi les personnes travaillant dans l'agriculture et les ressortissants d'États non-membres de l'UE ou de l'AELE.

### 3.1 Situation économique des familles

Le rapport de [Bischof et al. \(2023\)](#) montre que les familles se trouvent plus fréquemment dans une situation précaire que les ménages sans enfant. Pour elles, le changement le plus important prend place après la naissance du premier enfant, quand les parents décident qui et dans quelle mesure assumera la responsabilité de la garde et de l'éducation des enfants et celle de l'acquisition du revenu. Si le revenu de la mère est faible, le ménage connaît plus fréquemment une situation financière précaire. La plupart du temps, ces revenus faibles le restent longtemps, ce qui a plus tard un impact considérable surtout en cas de séparation ou de divorce.

Les facteurs démographiques et socio-économiques jouent un rôle important dans la réduction du temps de travail des mères : la réduction est moins marquée parmi les femmes de Suisse latine, parmi celles au bénéfice d'un diplôme universitaire et parmi les ressortissantes étrangères qu'au sein des groupes de comparaison correspondants. De manière générale, on peut dire que plus la part du revenu de l'activité lucrative de la femme dans le revenu total du ménage est faible avant la naissance de l'enfant, plus cette réduction est importante après la naissance. Les mères réduisent nettement moins leur revenu lorsqu'elles recourent à l'accueil extrafamilial des enfants, toutes classes de revenu confondues, ce qui démontre un lien étroit avec la réintégration professionnelle après la naissance.

En outre, dans le contexte des débats parlementaires<sup>7</sup>, une étude a porté sur **la situation économique des quelque 75 000 enfants et jeunes adultes en formation** dont le père et la mère sont domiciliés en Suisse et perçoivent des rentes complémentaires pour enfant ([Guggisberg et Liechti \(2019\)](#)). Le rapport montre que ces mineurs et ces jeunes adultes grandissent aujourd'hui plus fréquemment dans des ménages à faible capacité économique que ceux dont les parents ne perçoivent pas de rente pour enfant du 1<sup>er</sup> pilier. Ces résultats ont aidé le Parlement dans son appréciation de l'opportunité de réduire ou non le montant des rentes complémentaires allouées par l'assurance-invalidité (AI) et l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) pour les enfants des bénéficiaires de rente. Le Parlement a finalement rejeté l'idée d'une réduction. Ce rapport a constitué ainsi une base importante pour le [Message relatif à la stabilisation de l'AVS](#) (AVS 21)<sup>8</sup>.

### 3.2 Situation économique des personnes vivant seules

Le rapport de Steiner et Littmann-Wernli (2023) décrit, sur la base des informations tirées de WiSiER, la situation économique des ménages composés d'une seule personne<sup>9</sup>. La probabilité de disposer de ressources financières faibles ou très faibles est, dans toutes les classes d'âge, un peu plus élevée pour les personnes vivant seules que pour l'ensemble de la population. Cela tient surtout à ce que les ménages composés d'une seule personne ne disposent pas, par exemple en cas de maladie ou de chômage, d'un revenu supplémentaire pour faire face à la situation. À l'âge de la retraite, la proportion de personnes vivant avec des ressources financières faibles ou très faibles diffère selon le sexe : les hommes disposent plus souvent d'une rente du 2<sup>e</sup> pilier en plus de celle du 1<sup>er</sup> pilier, alors que les femmes sont davantage tributaires de la rente du 1<sup>er</sup> pilier. Cela tient principalement aux changements d'état civil ayant un impact direct sur la composition du ménage (90 % des personnes célibataires vivant seules en ont connu un au cours de leur vie). Le mariage a pour effet de réduire le revenu de

<sup>7</sup> Postulat de la CSSS-E visant la réduction des rentes pour enfant ([16.3910](#)) et décision de la CSSS-N puis du Conseil national ([17.022](#)).

<sup>8</sup> La réforme AVS 21 a été acceptée par le peuple et les cantons le 25 septembre 2022.

<sup>9</sup> Rapport rédigé en réponse à l'interpellation ([21.4111](#)) du conseiller aux États Andrea Caroni.

l'activité lucrative des femmes en âge de travailler, surtout lorsqu'elles ont des enfants et doivent en assumer la prise en charge. Par voie de conséquence, des événements comme le divorce ou le veuvage ont un impact particulièrement fort sur leur situation économique, au plus tard à l'âge de la retraite. Parmi les veuves vivant seules à l'âge de la retraite, une sur trois se trouve en situation financière précaire bien que percevant une rente de survivants.

### 3.3 Situation économique des bénéficiaires du premier pilier

[Guggisberg et al. \(2020\)](#) arrivent à la conclusion que l'AI parvient relativement bien à éviter à la plupart des bénéficiaires de rente AI de devoir vivre avec de très faibles ressources financières. Mais un bénéficiaire sur cinq doit vivre avec de faibles ressources financières, proportion nettement plus élevée que parmi les personnes qui ne sont pas tributaires d'une rente AI. Le rapport montre aussi que pour un nombre relativement élevé de personnes, la situation financière s'améliore rapidement dès qu'elles commencent à percevoir une rente AI. On attribue également ce phénomène au fait que l'octroi d'une rente donne aussi, entre autres, accès aux prestations complémentaires et à une garantie minimale des besoins vitaux.

La situation économique des **personnes en âge de travailler qui perçoivent une rente de survivants** est équivalente à celle des groupes de comparaison non touchés par le veuvage, voire légèrement meilleure ([Gabriel et al., 2022](#)).<sup>10</sup> Les veuves vivent plus fréquemment dans la précarité que les veufs. Les inégalités constatées s'expliquent largement par la différence de participation au marché du travail entre les hommes et les femmes. La conception suisse de la protection sociale des veuves, des veufs et des orphelins est légèrement plus généreuse qu'elle ne l'est dans les pays comparables. L'inégalité de traitement entre les veuves et les veufs en ce qui concerne le droit à une rente, atypique en comparaison internationale, n'en est pas moins contraire à la Convention européenne des droits de l'homme.<sup>11</sup>

Le rapport de [Braun-Dubler et al. \(2022\)](#).<sup>12</sup> montre que le **passage à l'âge de la retraite n'entraîne aucun risque financier pour la plupart des nouveaux bénéficiaires de rente**. Au contraire : grâce aux prestations complémentaires, les personnes vivant dans un ménage aux faibles ressources financières voient leur situation économique s'améliorer lorsqu'elles atteignent l'âge de la retraite. Celles qui touchent une rente du 2<sup>e</sup> pilier disposent de davantage de ressources financières que la moyenne. La majorité des bénéficiaires perçoivent leur rente AVS à l'âge ordinaire de la retraite. Dans la prévoyance professionnelle, la moitié des personnes anticipent la perception de la rente.

### 3.4 Prestations transitoires

Certaines analyses réalisées en interne par l'OFAS au moyen de WiSiER ont été utilisées dans le rapport de [Rudin et al. \(2019\)](#), qui a servi de base pour l'inscription dans la loi des prestations transitoires prévues par le Conseil fédéral pour les chômeurs âgés. La proportion calculée de chômeurs en fin de droits montre que seule une minorité a droit à ces prestations transitoires. Le fait qu'un revenu minimal doit avoir été réalisé au cours des dix années précédant l'exercice du droit aux

---

<sup>10</sup> Rapport rédigé en réponse au postulat de la conseillère nationale Yvonne Feri ([20.4449](#)).

<sup>11</sup> La discrimination des veufs en Suisse a été condamnée le 11 octobre 2022 par la Cour européenne des droits de l'homme. Le Conseil fédéral a mis en place à partir d'octobre 2022 une réglementation transitoire pour traiter sur un pied d'égalité les veufs et les veuves qui ont des enfants à charge. À l'automne 2023, il a lancé une consultation sur les grandes lignes de la réforme des rentes de survivants de l'AVS. Pour plus de détails, voir [Rentes de veuf](#).

<sup>12</sup> Voir aussi le postulat [19.3172](#) (Hegglin).

prestations a un effet fortement limitant. La [loi fédérale et l'ordonnance sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés](#) sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

#### 4 Enseignements tirés de WiSiER

En Suisse, les assurances sociales permettent en général d'éviter que des risques tels que l'invalidité, le veuvage ou l'arrivée à l'âge de la retraite ne plongent les personnes dans la précarité. Néanmoins, nombre de prestations sont étroitement liées au revenu réalisé par les personnes et les ménages avant la réalisation du risque. Le volume et la durée de l'activité lucrative, la formation, la forme de travail, la taille du ménage et aussi, selon les circonstances, la nationalité jouent ici un rôle important. Des changements démographiques, économiques et sociétaux ont abouti à l'apparition de nouveaux groupes vulnérables ou à la pérennisation de certains de ces groupes, comme les familles monoparentales, les personnes issues de la migration ou les indépendants. Ces groupes sont exposés à des aléas de la vie qui ne sont pas couverts et ne peuvent souvent sortir que difficilement de telles situations.

Le pourcentage de femmes élevant seules leurs enfants et ne disposant que de faibles ou très faibles ressources financières est particulièrement élevé, surtout lorsque les enfants sont encore petits. La dernière analyse des données fiscales, réalisée il y a une dizaine d'années, montrait déjà que la situation économique de ce groupe, dans cette phase de vie (prise en charge d'enfants en bas âge), le rendait particulièrement vulnérable. Manifestement, aucune mesure réellement efficace n'a été prise à ce jour pour améliorer cette situation. Le débat politique actuel sur le financement de mesures permettant de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle n'est, lui non plus, pas vraiment axé sur la vulnérabilité observée des familles monoparentales et contribuera peu à améliorer leur situation.

Une analyse détaillée de la situation économique de différents groupes de population fournit une base pertinente pour apprécier l'efficacité des politiques sociale et familiale actuelles et, par là-même, pour réformer la sécurité sociale et en poursuivre le développement. En outre, dès que des données sont disponibles pour plusieurs années, elles rendent possibles de nouvelles études longitudinales. Les rapports WiSiER de l'OFAS ainsi que les études menées en 2008 et 2012, également par l'OFAS, sur la situation économique de différents groupes de population ont confirmé le potentiel et les avantages présentés par les données fiscales lorsqu'elles sont harmonisées et appariées avec les données de registres. Les onze projets de recherche<sup>13</sup> réalisés avec WiSiER par d'autres institutions, les analyses faites par l'OFAS et les travaux menés par l'OFS<sup>14</sup> montrent combien ces données sont précieuses pour la recherche suisse en matière de sécurité sociale. Les données fiscales devraient encore être utilisées à l'avenir pour le « Monitoring national de la pauvreté » ([motion 19.3953](#)) et permettre des analyses détaillées concernant certains groupes de population. Enfin, en raison du grand potentiel d'analyse des données appariées, l'OFS déploie dans le cadre de la Gestion nationale des données

---

<sup>13</sup> Les thèmes suivants ont fait l'objet de recherches : inégalité, risques de pauvreté et État providence, sortie de l'aide sociale, mobilité sociale intergénérationnelle, imposition des couples et des familles, passage à la retraite dans le secteur des TIC et effets de répartition des chocs socio-économiques sur les ménages suisses.

<sup>14</sup> L'OFS a utilisé WiSiER pour des analyses internes et des tests de modèles d'estimation et d'assurance qualité dans le cadre de trois projets : 1) Analyse de la cohérence des données sur le revenu et la fortune avec SILC et WiSiER ; 2) Plausibilisation des données financières tirées d'enquêtes auprès de services de santé (cabinets médicaux, organisations d'aide et de soins à domicile, etc.), et 3) Révision du PIB cantonal 2024.

(NaDB) des efforts pour obtenir des données fiscales cantonales et mettre en place un fichier de données durable..<sup>15</sup>

## 5 Bibliographie

Bischof, Severin; Kaderli, Tabea; Liechti, Lena; Guggisberg, Jürg (2023). [Die wirtschaftliche Situation von Familien in der Schweiz. Die Bedeutung von Geburten sowie Trennungen und Scheidungen.](#) Beiträge zur Sozialen Sicherheit. Forschungsbericht Nr. 01/23. Bern: Bundesamt für Sozialversicherungen BSV.

Braun-Dubler, Nils; Frei, Vera; Kaderli, Tabea; Roth, Florian (2022). [Wer geht wann in Rente? Ausgestaltung und Determinanten des Rentenübergangs.](#) Beiträge zur Sozialen Sicherheit. Forschungsbericht Nr. 5/22.1. Bern: Bundesamt für Sozialversicherungen BSV.

Braun-Dubler, Nils; Kaderli, Tabea; Frei, Vera (2021). [Mobilisierung des Fachkräftepotentials der 58 – 70-Jährigen in der ICT.](#) Bern: Institut für Wirtschaftsstudien Basel (IWSB).

Ecoplan (2021). *Evaluation der Ausgaben für die soziale Sicherheit im Kanton Bern.* Bern: Ecoplan. [Unveröffentlichter Bericht]

Erhardt, Tamara; Häner, Mélanie; Schaltegger, Christoph A. (2023). *Tantalus curse? Multigenerational Persistence of Welfare Dependency in Switzerland?* (Working Paper). University of Lucerne, University of St. Gallen.

Fluder, Robert; Baumann, Hans; Farys, Rudolf (2023). *Immer mehr Reichtum für Wenige* In: Caritas Sozialalmanach 2023, Ungleichheit in der Schweiz (S. 61 – 84). Luzern: Caritas Verlag.

Gabriel, Rainer; Koch, Uwe; Wanner, Philippe (2022). [Die wirtschaftliche Situation von Witwen, Witvern und Waisen.](#) Beiträge zur Sozialen Sicherheit. Forschungsbericht Nr. 6/22. Bern: Bundesamt für Sozialversicherungen BSV.

Guggisberg, Jürg; Liechti, Lena; Bischof, Severin (2020). [Die wirtschaftliche Situation von IV-Rentnerinnen und IV-Rentnern.](#) Beiträge zur Sozialen Sicherheit. Forschungsbericht Nr. 14/20. Bern: Bundesamt für Sozialversicherungen BSV.

Guggisberg, Jürg; Liechti, Lena (2019). [Wirtschaftliche Verhältnisse der Bezügerinnen und Bezüger einer Rente aus der 1. Säule \(AHV/IV\) mit Anspruch auf eine Kinderzusatzrente.](#) Beiträge zur Sozialen Sicherheit. Forschungsbericht Nr. 5/19. Bern: Bundesamt für Sozialversicherungen BSV.

Häner, Mélanie; Salvi, Michele; Schaltegger, Christoph A. (2021). [Tax redistribution offset? Effect of marital choices on income inequality.](#) (Working Paper No. 2021-10). University of St. Gallen.

Häner, Mélanie (2022). *Intergenerational Social Mobility and Marriage Behavior in Switzerland* (Working Paper).

Häner, Mélanie; Salvi, Michele; Schaltegger, Christoph A. (2022). [Marry into new or old money? The distributional impact of marital decisions from an intergenerational perspective](#) (Working Paper No. 2022-11). University of St. Gallen.

Hobi, Lukas (2023). *Caught in the slough - Poverty persistence in Switzerland.* Bern University of Applied Sciences. <http://dx.doi.org/10.24451/arbor.21266>.

Hümbelin, Oliver, Farys, Rudolf; Richard, Tina; Jann, Ben ([Februar 2024] im Erscheinen). Cost of living and its impact on income inequality - An admin-data approach studying the Swiss case. *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue Suisse de Sociologie = Swiss Journal of Sociology.*

Hümbelin, Oliver; Richard, Tina; Farys, Rudolf; Jann, Ben (2023a). *Lebenshaltungskosten und deren Auswirkungen auf die ökonomische Ungleichheit. Eine Verteilungsanalyse unter Einbezug von Administrativdaten*, University of Bern Social Sciences Working Paper No. 47. <http://dx.doi.org/10.24451/arbor.19810>.

---

<sup>15</sup> [Projekt Steuerdaten natürliche und juristische Personen - Programm Nationale Datenbewirtschaftung | Publikation | Bundesamt für Statistik \(admin.ch\)](#)

- Hümbelin, Oliver; Fluder, Robert; Lehmann, Olivier Tim (2023b). Geschlechterunterschiede bei Einkommen und Vermögen. *Zeitschrift Frauenfragen*, 2023, S. 14 – 23. Bern: Eidgenössische Kommission für Frauenfragen EKF. <http://dx.doi.org/10.24451/arbor.20455>.
- Hümbelin, Oliver; Hobi, Lukas Christian; Fluder, Robert (2022). Rich cities, poor countryside? Social structure of the poor and poverty risks in urban and rural places in an affluent country. *Local Economy*, 37(3), 169193. <https://doi.org/10.1177/02690942221104774>.
- Hümbelin, Oliver; Farys, Rudolf; Jann, Ben; Lehmann, Olivier (2021a). Umverteilung über Steuern und Sozialleistungen in der Schweiz. *Social Change in Switzerland*, N°28. doi: [10.22019/SC-2021-00008](https://doi.org/10.22019/SC-2021-00008).
- Hümbelin, Oliver, Farys, Rudolf, Richard, Tina (2021b). *Ungleichheit und Steuern. Steuerdatenbasierte Einblicke in die redistributiven Effekte des Schweizer Steuersystems*. In: Guex, Sébastien; Hürlimann, Gisela; Leimgruber, Matthieu (Hg.). *Steuern und Ungleichheit*. Zürich: Chronos Verlag. 191 – 216. <http://dx.doi.org/10.24451/arbor.16155>.
- Hümbelin, Oliver; Hobi, Lukas; Fluder, Robert (2021c). *Rich Cities, Poor Countryside? Social Structure of the Poor and Poverty Risks in Urban and Rural Places in an Affluent Country. An Administrative Data based Analysis using Random Forest*. University of Bern Social Sciences Working Paper No. 40.
- Hümbelin, Oliver (2019). Non-Take-Up of Social Assistance: Regional Differences and the Role of Social Norms. *Swiss Journal of Sociology* 45 (1), S. 7 – 33. DOI: 10.2478/sjs-2019-0002.
- Interdepartementaler Koordinationsausschuss für die Ressortforschung des Bundes (2014). *Qualitätssicherung in der Ressortforschung des Bundes. Richtlinien*. Bern: Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF.
- Hümbelin, Oliver; Fritschi, Tobias (2018). Pathways into and out of the Labor Market After Receiving Social Benefits: Cumulative Disadvantage or Life Course Risk? *The Sociological Quarterly* 59 (4), S. 627 – 654. <https://doi.org/10.1080/00380253.2018.1489207>.
- Martínez, Isabel. *Intergenerational Mobility in Switzerland: Evidence from large administrative Datasets* (Projet encore en cours en février 2024).
- Meier, Jonas (2023). *Multivariate Distribution Regression*. <https://jonasmeier.ch/wp-content/uploads/2023/01/JM-MDR.pdf>.
- Meuli, Nora; Knöpfel, Carlo (2021). *Ungleichheit im Alter, eine Analyse der finanziellen Spielräume älterer Menschen in der Schweiz*. Zürich: Seismo Verlag.
- Müller, André; Schoch, Tobias (2021). *Monitoring Prämienverbilligung: Umverteilung kantonaler IPV-Systeme auf Basis von WiSiER*. Bern: Ecoplan, Fachhochschule Nordwestschweiz. [Für den Bezug des Berichts wenden Sie sich bitte an das Bundesamt für Gesundheit]
- Peters, Rudi (2022). *L'estimation du nombre de couples mariés pénalisés (ou bonifiés) par le mariage dans l'impôt fédéral direct*. Administration fédérale des contributions AFC, Département fédéral des finances DFF.
- Rudin, Melania; Stutz, Heidi; Liesch, Roman; Guggisberg, Jürg (2019). *Anreize sowie wirtschaftliche und gesellschaftliche Auswirkungen von Überbrückungsleistungen für ältere Arbeitslose (gemäss Vorentwurf für ein Bundesgesetz)*. Beiträge zur Sozialen Sicherheit. Forschungsbericht Nr. 6/19. Bern: Bundesamt für Sozialversicherungen BSV.
- Steiner, Ilka; Littmann-Wernli, Sabina (2023). *Die wirtschaftliche Situation der Alleinlebenden in der Schweiz*. Beiträge zur Sozialen Sicherheit. Bern: Bundesamt für Sozialversicherungen BSV.
- Wanner, Philippe; Gerber, Roxane (2022). *La situation économique de la population en âge d'activité et à l'âge de la retraite*. Beiträge zur Sozialen Sicherheit. Forschungsbericht Nr. 4/22. Bern: Bundesamt für Sozialversicherungen BSV.
- Wanner, Philippe (2019). *Préparation d'une base de données sur la situation économique des personnes en âge d'activité et à l'âge de la retraite (WiSiER)*. Beiträge zur Sozialen Sicherheit. Forschungsbericht Nr. 4/19. Bern: Bundesamt für Sozialversicherungen BSV.